

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du mardi 8 novembre 2022

Sont excusés :

- Maire de St Montan : M. MATHON Christophe
- Adjoint : M. MARTIN
- Représentants des parents d'élèves : Mme BONNEFOY
- Enseignantes : BRION Françoise et THIBAUT Stéphanie

Sont présents :

- Déléguée aux affaires scolaires : Mme AUBERT Mireille
- DDEN : Mme GAILLARD Francine
- Représentants des parents d'élèves (par ordre alphabétique) :
BEAUDOIN Karine, CHOUVIER Mégane, FORESTIER Laurence, GUICHARDAZ Pauline,
GUILLEN Céline, JARDIN Florence, MAIRET Aurélie, PINEAU-MEUNIER Marie-Amélie.
- Enseignants (par ordre alphabétique) : Mme DUMARCHER, Mme EYMARD Mme FREUND,
Mme HELLIER, Mme MOREAU, M. NEGRELLO, Mme NICOLAS et Mme TREGOAT.

Secrétaire du conseil d'école : Mme DUMARCHER

Début du conseil : 18 h 30

1. Installation du nouveau Conseil d'école :

- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves (vendredi 7 Octobre 2022) :
- Sur 255 électeurs, 140 personnes ont voté (136 suffrages exprimés + 4 bulletins nuls) soit 54,9% de taux de participation
- Pour l'année dernière 2021/2022 : Sur 246 électeurs, 116 personnes ont voté (115 suffrages exprimés + 1 bulletin nul) soit 47,15% des électeurs ont voté.
- Ont été élus :

Liste indépendante et d'union de parents d'élèves :

TITULAIRES :

CHOUVIER Mégane	GUILLEN Céline	PINNEAU-MEUNIER Marie- Amélie
FORESTIER Laurence	JARDIN Florence	
GUICHARDAZ Pauline	MAIRET Aurélie	

SUPPLEANTES : BEAUDOIN Karine
BONNEFOY Elodie

2. Règlement intérieur

Des modifications ont été apportées par rapport au précédent règlement intérieur de l'école, notamment le protocole sanitaire. Ce nouveau règlement a été adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers des élèves (1 doc. par famille) et affiché sur le tableau à l'entrée de l'école.

3. Rentrée 2022

☛ Equipe enseignante :

- Equipe stable (pas de changement d'enseignantes)
- Mme MOREAU travaille à temps complet .
- Mme DUMARCHER travaille à $\frac{3}{4}$ temps . Son $\frac{1}{4}$ sera effectué par Françoise BRION le lundi.
- Mme EYMARD travaille à $\frac{3}{4}$ temps car décharge syndicale . Son $\frac{1}{4}$ est effectué par Nicolas NEGRELLO, le mardi.
- Mme FREUND est déchargée le lundi pour la direction (+ 1 mardi par mois) . Elle sera remplacée dans sa classe par THIBAUT Stéphanie.

- Effectifs pour 2022 / 2023

Aujourd'hui l'école compte 172 élèves pour 7 classes (soit 24/25 élèves par classe en moyenne).

Effectifs des élèves par niveaux pour la rentrée prochaine :

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
total	17	22	25	24	25	16	24	19

Sans compter les départs ou arrivées.

Répartition des élèves par classe :

Niveaux	PS/MS	MS/ GS	GS/CE2	CP/CE1	CP/CE1	CM1/CM2	CM1/CM2
	Myriam DUMARCHER / Françoise BRION	Sandrine HELLIER	Anaïs EYMARD / Nicolas NEGRELLO	Emilie MOREAU	Karine FLACHAIRE	Nadège TREGOAT	Aurore FREUND / Stéphanie THIBAUT
TOTAL	17 PS/11 MS 28	11 MS/16GS 27	9 GS / 16 CE2 25	11 CP / 13 CE1 24	13 CP / 12 CE1 25	12 CM1 / 10 CM2 22	12CM1/ 9 CM2 21

☛ 3 ATSEM présentes sur l'école : en PS/MS (Estrella CHASTAGNIER) , MS/GS (Soizik MIGNE) et GS/CE2 (Amandine QUENTIN)

- Calendrier scolaire 2022 / 2023

- fin des cours le vendredi 7 Juillet 2023 (après la classe).

- Modification du calendrier scolaire : après les vacances de Noël, reprise des cours le mardi 3 janvier 2023 (et non le lundi 2 janvier) . Pont de l'Ascension (jeudi 18 mai 2023) , le vendredi 19 Mai : journée non travaillée.

- Evaluations Repères en début de CP et CE1:

Ce sont des évaluations obligatoires qui ont eu lieu en septembre. Les résultats ont été transmis à l'Inspection de façon anonyme. L'objectif est de repérer les difficultés et de proposer des remédiations. Les résultats individuels sont disponibles au seul niveau de l'école. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

Les enseignantes concernées ont reçu les parents individuellement.

Constats pour le CP : ces évaluations confirment les observations faites par les enseignantes de maternelle concernant les réussites et les difficultés des élèves. Une seconde session d'évaluations pour les CP aura lieu en janvier 2023.

- Projets des classes

Divers projets ont été mis en place ou vont être mis en place, en fonction des actions pédagogiques des classes. Ces projets peuvent se concrétiser grâce au soutien financier de la commune (et parfois du Conseil Général) et de l'Association « Autour de l'Ecole Publique de St Montan ». L'Association "Autour de l'école pub. de St Montan", qui finance beaucoup de projets, ne pourra pas faire toutes les manifestations habituelles, comme le loto (pas de salle des fêtes disponible) .

- **Eveil musical** : avec Nicole MOUTONNET (du CP jusqu'au CM2) , donc cela concerne 5 classes de l'école. Ceci est financé par la commune et le Conseil Général. Cette intervention commencera le jeudi 26 janvier 2023 et se terminera le 8 juin.
- **Intervention en informatique**, financée par la mairie, pour les élèves du CP au CM2. C'est Mme Céline MOULIN qui encadre les groupes. Elle a l'agrément de l'éducation nationale. Chaque classe bénéficiera de cette intervention sur 1 trimestre (cela permet de diviser la classe en 2 ou 3 groupes).

Projet culturel : pour les CM1 et CM2

• Projet Théâtre pour tous les CM2 : le vendredi 28 avril, sortie au théâtre de Privas + visite des Archives Départementales

• Projet Vitrail pour tous les CM1 (de novembre à mars) avec réalisation d'un vitrail qui sera installé sur la commune.

Projet musical : classes de maternelle les PS/MS et MS/GS

• intervention à partir de (Association "A vous de jouer") de mars à juin 2023.

- **Bibliothèque St MONTAN** : n'ayant pas trouvé de bus (refus des différentes Cies contactées) , les classes ne pourront pas se rendre à la bibliothèque mais un prêt de livres a été tout de même mis en place.

projets sportifs :

• cycle tennis (après les vacances d'hiver) et cycle vélo (printemps 2023) : les 2 classes CP/CE1 (car pas de cycle piscine cette année en raison du manque de créneaux à Pierrelatte et Montélimar . trop cher à St Paul Trois Châteaux + difficultés à trouver un transport).

Autres interventions ou sorties :

• fête de la science pour les CM2 (sous forme d'ateliers) : lundi 10 octobre

• en décembre, pour les GS/CE2 : intervention autour des jeux de société

• en janvier 2023 : exposition sur les dangers domestiques pour les élèves de PS au CE2.

• spectacle sur le thème des accidents domestiques, le vendredi 27 janvier : pour les PS, MS et GS

• Grotte Chauvet (atelier immersion), le vendredi 20 janvier: pour les 2 classes de CP/CE1

• Musée Alba, le lundi 27 février : les 2 classes de CP/CE1

• Grotte Chauvet (atelier « Art Pariétal ») , le jeudi 16 mars : pour les MS/GS

• Pour les GS/CE2 , en mai : intervention d'un botaniste (sortie + réalisation d'un objet)

☞ sortie à la Ferme aux crocodiles, le jeudi 11 mai : pour la classe PS/MS

☞ les 2 classes de CM1/CM2 : sortie de 2 jours / 1 nuit , à Gaud . 1^{er} et 2 juin 2023.

☞ intervention « Apprendre à porter secours »

- **Dimanche 4 décembre , marché de l'Avent + Noël des enfants ,** organisé par la Mairie (de 10h00 à 18 h) .
- **Vendredi 16 Décembre** : Projection de film ou dessins animés (jeudi 15 et vendredi 16 décembre) .
Goûter avant les vacances de Noël.
- **Carnaval de l'école : mardi gras est le mardi 21 Février 2023.** Il sera fêté ce jour-là .
- **Fête de l'école :** Ce sera **le week-end du 23 juin 2023 , au village** (soit le vendredi soir soit le samedi après-midi, à voir avec l'Association « Autour de l'Ecole Publique de St Montan ») car le vendredi 30 juin : fête de la Cité du Barrage .

4. Autres points concernant la vie de l'école

☞ **RASED : Il s'agit du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés.**

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes des écoles primaires. Il comprend des enseignants spécialisés :

- les « maîtres E » apportent des aides à dominante pédagogique (difficultés d'apprentissages)
- les psychologues scolaires

Cette année, l'école bénéficie de l'intervention du Maître E, Nathalie FERREIRA (lundi après-midi et jeudi matin) pour les cycles 2 et 3. Les interventions pour les GS ne débiteront qu'en 3^{ème} période (janvier 2023) . Mme FERREIRA est en arrêt maladie (pour qqes mois) et n'est pas remplacée.

Le psychologue scolaire (Thierry DURAND) a pris ses fonctions début septembre. Il remercie d'ailleurs la mairie de St Montan , notamment Mme Aubert, pour le financement du test Wisc 5 car l'Education Nationale ne paie pas ce test pour les psychologues scolaires , ce sont les communes qui le font. Ce test permet de calculer le QI d'un enfant ou adolescent. C'est utile pour détecter un enfant précoce ou en cas de difficultés scolaires (test autour de la compréhension verbale, du raisonnement perceptif, de la mémoire de travail, de la vitesse de traitement) .

☞ **AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap.**

Sur l'école : Cette année, les élèves bénéficiant d' une AESH , ont tous leur AESH.

Actuellement , l'école compte 5 enfants en situation de handicap avec une AESH de 24 h pour une élève, une AESH de 12h00 pour 2 élèves (AESH mutualisée) et une AESH de 12h00 pour 2 élèves (AESH mutualisée) .

Il y a toujours un manque de moyens pour aider les enfants en situation de handicap : très souvent c'est "mutualisé", c'est-à-dire qu'il y a 1 AESH pour plusieurs enfants. Quand ils ont le même niveau, on peut essayer de regrouper des élèves dans une même classe mais ce n'est pas toujours possible.

☛ Plan de Continuité Pédagogique :

Suite à l'épidémie du Covid , les écoles et les établissements scolaires doivent élaborer un plan de continuité pédagogique, pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves si le protocole sanitaire change avec d'éventuelles fermetures de classes ou d'un enseignement à distance pour des élèves testés positifs ou cas contact. Lorsqu'un enfant est absent, on fait passer le travail par d'autres camarades, par un frère ou une sœur, ou directement aux parents.

Sur l'école, la quasi-totalité des familles possède du matériel informatique et ont une adresse mail. Donc un enseignement à distance peut s'effectuer, en cas de fermeture de classe. Pour les familles qui ne possèdent pas d'ordinateur ou que le matériel informatique fonctionne mal (matériel obsolète) , il est possible de faire passer des docs photocopiés ou de prêter un ordinateur (avec accord de la mairie).

☛ Sécurité

Il est demandé de réaliser des exercices de type alerte incendie et de type PPMS mise à l'abri, confinement (dont 1 attentat intrusion) . En raison des travaux sur l'école, l'exercice d'évacuation incendie n'a pas pu avoir lieu en septembre/octobre (car non fonctionnement de l'alarme incendie). Ce sera effectué prochainement, après une modification des zones d'évacuation et des zones de confinement.

☛ travaux à l'école : les travaux se sont terminés pendant les vacances de La Toussaint et le déménagement des salles a pu avoir lieu à ce moment-là. Les travaux se poursuivent désormais du côté de la crèche.

☞ Suite des demandes de matériel par les enseignantes :

- pas de vidéoprojecteurs fixés dans les classes pour cette année mais des subventions seront demandées en 2023 pour cette installation.
- installation d'un store dans la classe de Karine afin d'obscurcir cette classe (si utilisation d'un vidéoprojecteur ou diffusion d'un documentaire...) , pour éviter que les élèves soient dérangés lors des passages dans le couloir ou tout simplement pour avoir de l'ombre cet été. Pour l'instant, pas d'installation prévue mais une solution sera prochainement trouvée par la mairie.
- Aménagement dans la cour : prévoir l'installation de tables et de bancs pour les élèves.

☞ Demande de remettre en place le dépose-minute, devant l'école, puisque le barnum a été enlevé. Mme Aubert se renseigne auprès de la mairie pour retirer les barrières qui empêchent les voitures de passer.

☞ Pas de stationnement le long de l'école, pour le personnel de l'école et les enseignantes, au moins jusqu'au 31 décembre 2022.

☛ Points abordés par la mairie et les représentants des parents d'élèves :

- Cantine :

☞ Explication du nouveau fonctionnement de la cantine par Mme Aubert : à 11h30, les élèves ont un temps de pause (soit à la garderie, soit à l'extérieur) , puis les élèves passent aux toilettes (lavage des mains...) avant de s'installer à table vers 12h00. Les enfants ont maintenant plus de temps pour manger. Pour l'instant, un seul service est mis en place mais si des dysfonctionnements apparaissent, des changements pourraient être proposés. En effet, cela ne fait que deux jours que cette nouvelle cantine est utilisée. Le retour est pour le moment positif : moins de bruits, plus d'espace. les élèves peuvent parler, meilleure insonorisation

- Garderie :

⇒ Mme Aubert explique que les maternelles et les élémentaires sont séparés. Chaque groupe utilise une classe différente dans laquelle ils goûtent et peuvent faire des activités (des jeux ont été achetés par la commune) . Il est également demandé au personnel de la mairie de ne pas parler fort ou crier, car le niveau sonore est déjà élevé (beaucoup d'enfants restent à la garderie) et ce n'est agréable pour personne.

⇒ Demande des représentants des parents d'élèves :

- Pourquoi la mairie ne met-elle plus en place la surveillance aux devoirs ? Mme Aubert explique que peu d'enfants viennent à cette surveillance et donc ne le propose plus. Mais si des élèves le demandent, le personnel de la mairie leur laissera faire leur travail.
- Possibilité de mettre plus d'arbres dans la cour , notamment côté maternelle ? La mairie n'est pas contre mais il faut voir ce qui est réalisable.
- Utilisation de jeux en maternelle sur le temps scolaire et périscolaire : la mairie a acheté des jeux et les utilise sur le temps de la cantine et de la garderie. Les enseignantes expliquent qu'elles sortent les vélos de temps en temps (par classe) et se servent du bac à sable. Elles ont essayé de sortir des petites voitures mais malheureusement des élèves les lancent à l'extérieur de la cour (parking, voisins...).

☛ **A la fin de cette réunion, une visite des nouveaux locaux est alors proposée aux membres du Conseil d'Ecole.**

Fin du conseil : 20h00

La secrétaire : Myriam DUMARCHER

La directrice : FREUND Auron

